

Les infos

Vendredi 30 Juin 2006



LA VOIX DE SON MAÎTRE

Malgré un dossier comportant de nombreuses lacunes, des mensonges flagrants, l'enquête des audits menée uniquement à charge, les représentants de la direction à la commission paritaire de recours interne (CPRI organisme saisi par les salariés en cas de licenciement) et dont Claude DEPP est le président, n'ont posé aucune question au salarié de la DEC du Raincy incriminé, et ont trouvé le moyen de trouver le licenciement justifié. Quand le maître parle il ne reste plus qu'à être aux ordres et faire le beau. Pour sa part la CGT, estime, tout comme les représentants des organisations syndicales unanimes à cette même commission, que la véritable cause du licenciement est discriminatoire compte tenu de la couleur de peau de l'agent incriminé. Nous avons donc décidé de saisir conjointement avec le salarié la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) d'une part et de saisir le conseil de Prud'hommes de Bobigny. La CPRI ne jouant pas véritablement son rôle, la CGT va demander une réunion entre la Direction et les organisations syndicales pour mieux définir son mode de fonctionnement, mais si elle n'obtient pas satisfaction elle conseillera aux salariés d'envoyer leur dossier à la CPRI de l'AFB, où ils rejoindront ceux du groupe CIC, incapable lui aussi de mettre en place une commission de recours interne digne de ce nom.

TROU D'AIR

La revue Banque de juin publie un dossier sur « le développement durable », ne rigolez pas, vous allez tousser par manque d'air vu l'alerte à l'ozone ces jours-ci. On y lit les considérations sur le trading de CO², autrement baptisé « permis de polluer » d'Edouard Neviasky, de commodities à SGCI, un expert remarqué déjà par la CGT dans le dégazage sauvage de traders. L'expert nous explique donc que la SocGen s'est associée avec le chimiste Rhodia, un autre expert en écologie, pour faire du business sur les quotas d'émissions de gaz carbonique, mais que « le marché est volatil » et que « les premiers chiffres sortis sont plus bas que ceux que les analystes attendaient » N'en concluez pas cependant que vos poumons vont aller mieux, car cela ne signifie pas que l'air fut moins pollué, mais seulement qu'il le fut moins que prévu par les analystes !!! Ainsi, les quotas alloués pour 2005 ont dépassé de 64 millions de tonnes les émissions réelles (1242 millions !). Ce qui justifie ce commentaire d'EDF « il est impossible aujourd'hui de connaître les caractéristiques physiques de l'offre et de la demande », on ne saurait mieux dire que le marché spéculé ... et cet autre commentaire du journal la Tribune du 27 juin : « la plupart des grandes banques se sont lancées bille en tête, y voyant un business »... ce qu'illustre un trader maison qui se félicite : « il s'échange désormais 6 à 8 millions de tonnes sur le marché depuis la mi-mai ». L'angoisse de tout ce petit monde porte finalement sur le processus en cours pour l'après 2007, les gouvernements font en ce moment leurs propositions de « réduction d'émissions » à la commission européenne qui tranchera d'ici la fin 2006... il ne faudrait pas qu'elle se montre trop sévère... Heureusement pour le business d'Edouard Neviasky, « les erreurs de jeunesse » du marché ne seront prises en compte par la commission que pour l'après 2012 nous dit la Tribune, pour « enfin parvenir à réduire les émissions de gaz à effet de serre en Europe » !



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : CANAL SG, Espace syndical, CGT